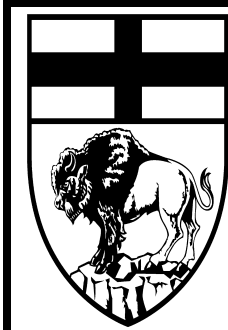


Mercredi 11 avril 2007



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 25
ET AVIS

CINQUIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M^{me} la ministre WOWCHUK

(N° 18) — *Loi sur les produits agricoles biologiques/The Organic Agricultural Products Act*

M. le ministre RONDEAU

(N° 20) — *Loi modifiant la Loi sur les biocarburants/The Biofuels Amendment Act*

M^{me} la ministre ALLAN

(N° 21) — *Loi sur les jours fériés (modification de diverses dispositions législatives)/The Statutory Holidays Act (Various Acts Amended)*

M. SCHULER

(N° 213) — *Loi modifiant la Loi sur les relations du travail (renseignements fournis dans la langue des employés)/The Labour Relations Amendment Act (Information in Employee's Language)*

M. REIMER

(N° 216) — *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation municipale/The Municipal Assessment Amendment Act*

PÉTITIONS

M. LAMOUREUX

M^{me} ROWAT

M^{me} TAILLIEU

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

REPRISE DU DÉBAT (QUATRIÈME JOUR)

Motion de M. le *ministre* SELINGER

Que l'Assemblée approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

Motion d'amendement de M. MCFADYEN

Que la motion soit remplacée par ce qui suit :

Que l'Assemblée déplore que le gouvernement dépose le présent budget sans tenir compte des besoins présents et futurs des Manitobains et des Manitobaines étant donné :

- a) qu'il n'a pas réussi à mettre en place un plan cohérent visant à inciter les Manitobains à rester dans la province alors que 35 000 d'entre eux ont quitté au profit des autres provinces depuis 1999;
- b) qu'il n'a pas réussi à faire du Manitoba une province prospère ni à réduire la dette et la dépendance du gouvernement néo-démocrate qui compte sur les paiements de transfert fédéraux;
- c) qu'il n'a pas su mettre en place des mesures fiscales visant à rendre le Manitoba compétitif face aux autres provinces;
- d) qu'il n'a pas réussi à attirer les entreprises à venir s'installer au Manitoba ni à stimuler l'activité économique et la création d'emploi alors que le Manitoba occupe le septième rang en matière de création d'emploi et qu'il affiche un retard croissant par rapport aux autres provinces;
- e) qu'il n'a pas réussi à faire face aux problèmes sérieux de criminalité comme le vol de voitures, l'activité des gangs et les crimes violents;
- f) qu'il n'a pas réussi à faire face aux problèmes chroniques du secteur de la santé, ce qui place le Manitoba au dernier rang des provinces dans ce secteur selon le Conference Board du Canada;
- g) qu'il n'a pas réussi à faire face à la pénurie de médecins d'urgence, laquelle handicape les hôpitaux manitobains et risque de causer la fermeture d'autres salles d'urgence;
- h) qu'il n'a pas réussi à mettre en œuvre une stratégie efficace visant à réduire l'attente pour les tests de diagnostic, les interventions chirurgicales et les rendez-vous auprès des spécialistes;

i) qu'il n'a pas su répondre aux besoins des familles agricoles, augmenter la capacité des abattoirs, instaurer une stratégie complète en matière de biocarburants ni fournir un plan durable pour la croissance du secteur agricole et de l'économie rurale;

j) qu'il n'a pas su mettre entièrement fin à son pillage des revenus de la société Hydro-Manitoba, ce qui a nui à la situation financière de la société d'État;

k) qu'il ne s'est pas attaqué à la mauvaise gestion du système de protection de l'enfance, empêchant ainsi que des enfants vulnérables reçoivent les soins dont ils ont besoin;

l) qu'il n'a pas réussi à s'engager dans un processus scientifique et longuement attendu afin de nettoyer le lac Winnipeg, contrairement à la promesse du premier ministre qui a déclaré que l'environnement était la plus grande priorité de son gouvernement;

m) qu'il n'a pas su reconnaître que son manque d'action en matière d'environnement a causé une augmentation de 480 000 tonnes des émissions de gaz à effet de serre entre 2004 et 2005, ce qui constitue le pourcentage d'augmentation le plus élevé au Canada;

n) qu'il n'est pas parvenu à réaliser un progrès significatif afin de garantir la force et la compétitivité de nos institutions postsecondaires;

o) qu'il n'a pas fourni de renseignements clairs sur la campagne publicitaire « Un Manitoba vibrant d'énergie », laquelle est le sujet d'une des nombreuses enquêtes du vérificateur général à l'endroit du gouvernement néo-démocrate;

p) qu'il n'a pas réussi à être redevable aux Manitobains pour les coûts supplémentaires liés au projet d'expansion du canal de dérivation et à la construction de la tour à bureaux d'Hydro-Manitoba,

et que le gouvernement ait, de ce fait, perdu la confiance de l'Assemblée et de la population du Manitoba.
(ouvert)

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* MACKINTOSH

(N^o 38) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'habitation et de rénovation (fonds destiné à la revitalisation des logements)/The Housing and Renewal Corporation Amendment Act (Fund for Housing Revitalization)*

(M. le *ministre* CHOMIAK)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M. le ministre LATHLIN

(N° 32) — *Loi modifiant la Loi sur les biens réels/The Real Property Amendment Act*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M^{me} la ministre IRVIN-ROSS

(N° 3) — *Loi sur la stratégie * Enfants en santé Manitoba +/The Healthy Child Manitoba Act*
(M. GOERTZEN)

Motion de M. le ministre RONDEAU

(N° 7) — *Loi modifiant la Loi sur les biens réels (éoliennes)/The Real Property Amendment Act (Wind Turbines)*
(M. GOERTZEN) (reporté)

Motion de M^{me} la ministre MCGIFFORD

(N° 10) — *Loi sur l'alphabétisation des adultes/The Adult Literacy Act*
(M. GOERTZEN)

Motion de M. le ministre SELINGER

(N° 11) — *Loi modifiant la Loi sur les assurances/The Insurance Amendment Act*
(M. DYCK) (reporté)

Motion de M. le ministre BJORNSON

(N° 12) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (écoles professionnelles régionales)/The Public Schools Amendment Act (Regional Vocational Schools)*
(M. DYCK)

DEUXIÈME LECTURE

M. le ministre SELINGER

(N° 13) — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières/The Securities Amendment Act*

M. le ministre CHOMIAK

(N° 14) — *Loi modifiant la Loi sur l'obligation alimentaire et la Loi sur l'établissement et l'exécution réciproque des ordonnances alimentaires/The Family Maintenance Amendment and Inter-jurisdictional Support Orders Amendment Act*

M. le *ministre* RONDEAU

(N° 15) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba et la Loi sur la Régie des services publics (fiabilité du réseau électrique)/The Manitoba Hydro Amendment and Public Utilities Board Amendment Act (Electricity Reliability)*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 16) — *Loi sur l'élargissement du mandat du protecteur des enfants (modification de diverses dispositions législatives)/The Children's Advocate's Enhanced Mandate Act (Various Acts Amended)*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M^{me} la *ministre* ALLAN

(N° 17) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (congé à l'intention des réservistes)/The Employment Standards Code Amendment Act (Leave for Reservists)*

M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 19) — *Loi modifiant la Loi sur les achats du gouvernement (pratiques équitables des fabricants)/The Government Purchases Amendment Act (Responsible Manufacturing)*

M^{me} la *ministre* OSWALD

(N° 40) — *Loi modifiant la Loi médicale/The Medical Amendment Act*

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI

M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 22) — *Loi sur les fondations à la mémoire des pompiers, des agents de la paix et des travailleurs/The Firefighters, Peace Officers and Workers Memorial Foundations Act*

M. GERRARD

(N° 217) — *Loi sur la présentation d'excuses/The Apology Act*